



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1475

Approbation d'une convention d'objectifs entre la Ville de Lyon, l'Etat, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Feyzin, la Ville de Vénissieux, les Associations MJC Presqu'Île Confluence, Rassemblement d'Énergies pour la Sauvegarde d'un Espace Artistique Utopique (RESEAU), Musiques Actuelles Feyzin et Bizarre !, dans le cadre d'une préfiguration du label national "Scène de Musiques Actuelles"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETARE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1475 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE LYON, L'ETAT, LA REGION RHONE-ALPES, LA VILLE DE FEYZIN, LA VILLE DE VENISSIEUX, LES ASSOCIATIONS MJC PRESQU'ÎLE CONFLUENCE, RASSEMBLEMENT D'ÉNERGIES POUR LA SAUVEGARDE D'UN ESPACE ARTISTIQUE UTOPIQUE (RESEAU), MUSIQUES ACTUELLES FEYZIN ET BIZARRE !, DANS LE CADRE D'UNE PREFIGURATION DU LABEL NATIONAL "SCENE DE MUSIQUES ACTUELLES" (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Les musiques actuelles occupent une place déterminante dans les pratiques culturelles de nos contemporains. Leur prise en compte et leur reconnaissance au sein des politiques culturelles a conduit les partenaires publics à s'engager dans une démarche structurée dans ce domaine. Le Ministère de la Culture et de la Communication s'est donné pour objectif de constituer une SMAC (Scène de Musiques Actuelles) labellisée par département, en partenariat avec les collectivités territoriales.

En l'absence de SMAC dans l'agglomération lyonnaise et dans le département du Rhône, la DRAC Rhône-Alpes a lancé une réflexion collective associant les partenaires potentiels d'une future SMAC « partagée » : représentants des structures dédiées aux musiques actuelles et représentants des collectivités territoriales concernées par l'une de ces structures. Une étude pour la labellisation d'une scène de musiques actuelles a donc été réalisée par l'agence Sylk, avec pour objectif la définition et l'élaboration de scénarii précis de constitution d'une SMAC « partagée », conformes au cahier des charges du label promulgué par le Ministère de la Culture et de la Communication et adaptés aux spécificités du territoire.

Le scénario retenu propose une co-labellisation de quatre structures au fort ancrage culturel sur l'agglomération et qui collaboraient déjà depuis de nombreuses années : l'Épicerie Moderne, le Marché Gare, le Périscope et l'Association Bizarre !.

L'Épicerie Moderne est une salle de spectacle située au centre-ville de Feyzin qui offre deux espaces de diffusion, une grande salle de 700 places debout ou 350 assises et un espace bar qui accueille occasionnellement des petits concerts pour une jauge de 100 places. L'attention est portée sur l'émergence internationale et un accent est mis sur la programmation Jeune Public.

La salle du Marché Gare peut accueillir 300 personnes dans une dominante rock, pop et une ouverture esthétique à la chanson, au hip-hop, à l'électro. Située au cœur du quartier Confluence en pleine réhabilitation, elle est gérée par la MJC Presqu'Ile Confluence. Un studio de répétition équipé en backline est par ailleurs accessible aux musiciens amateurs dans le bâtiment principal de la MJC, situé quai Rambaud.

Le Périscope est un lieu de diffusion dédié au jazz et musiques innovantes d'une capacité de 100 places située à Lyon 2° proche de la gare de Perrache. Elle dispose également de studios de répétition en sous-sol utilisés par des groupes installés en résidence permanente.

L'Association Bizarre ! soutient la jeune création artistique issue des cultures hip-hop et électroniques, des musiques héritières de l'immigration, des danses urbaines et des arts numériques. Elle s'installera, fin 2015, dans un nouvel équipement dans l'ancienne usine Berliet à Vénissieux.

Animées par une démarche commune et par la volonté de remplir conjointement une mission de service public à l'échelle du territoire de l'agglomération lyonnaise, ces quatre associations développent un projet artistique et culturel partagé portant sur la diffusion musicale, l'accompagnement artistique, l'action culturelle et le développement des partenariats dans le domaine des musiques actuelles.

A partir de leurs identités respectives -spécificités esthétiques, modalités de fonctionnement, publics touchés-, elles travaillent de manières complémentaires et coordonnées. Elles élaborent et mettent en œuvre des actions communes ayant pour objectifs la démocratisation culturelle, l'accessibilité de tous à l'art et à la culture et le développement des pratiques artistiques professionnelles et amateurs.

Les partenaires publics soutiennent la mise en réseau des associations dans le cadre d'une préfiguration du label national « Scène de Musiques Actuelles », le label SMAC étant attribué après bilan des trois années écoulées. Il vous est proposé d'approuver la convention d'objectifs pour une durée de trois ans.

La Ville de Lyon soutient dans le cadre du dispositif « Scènes Découverte », les Associations RESEAU et MJC Presqu'Ile / Confluence pour leur projet culturel et artistique dédié aux musiques actuelles dans les salles le Périscope et Marché Gare. Elle affirme sa volonté politique et pérennise son soutien à ces deux structures dans le cadre du projet de label SMAC.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2° arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention d'objectifs susvisée, établie entre la Ville de Lyon, l'Etat, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Feyzin, la Ville de Vénissieux, la MJC Presqu'Île Confluence, l'Association Rassemblement d'Énergies pour la Sauvegarde d'un Espace Artistique Utopique (RESEAU), l'Association Musiques Actuelles Feyzin et l'Association Bizarre !, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN